

LIBYE



Environnement opérationnel

Contexte

Le soulèvement qui a débuté en février 2011 et la révolution qui s'en est suivie ont provoqué un bouleversement historique de la situation politique, économique et sociale de la Libye. Même si le conflit semblait toucher à sa fin lors de la rédaction du présent Appel, des affrontements se poursuivaient dans certaines régions du pays. Les combats, les tirs d'artillerie et les bombardements intensifs qui ont eu lieu durant le conflit ont entraîné des déplacements massifs de populations civiles, en particulier dans les zones de front situées le long du littoral et dans le djebel Nefoussa, à l'ouest de la Libye. Depuis février 2011, plus de 900 000 personnes ont quitté le pays. Beaucoup étaient des ressortissants étrangers, mais plus de 660 000

Libyens ont également pris la fuite. De surcroît, on estime à environ 200 000 le nombre des déplacés internes.

Grâce à l'amélioration de la situation, un grand nombre de Libyens ayant fui à l'étranger ou à l'intérieur du pays ont commencé à prendre le chemin du retour, mais beaucoup ne peuvent ou ne veulent toujours pas regagner leur lieu d'origine. Avant le conflit, la Libye accueillait environ 11 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés auprès du HCR, qui vivaient pour la plupart à Tripoli et dans des zones urbaines aux alentours.

Bien que la Libye soit partie à la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, elle n'est pas signataire de la Convention de 1951 relative aux réfugiés. Aucune législation nationale ni structure administrative n'a été établie pour prendre en charge les questions d'asile. De ce fait, les réfugiés et les demandeurs d'asile font partie d'une population

Chiffres prévisionnels pour la Libye

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Pays divers	13 000	10 000	20 000	12 500	25 000	18 000
Assimilés réfugiés	Pays divers	8 000	5 000	15 000	5 000	18 000	6 000
Réfugiés rapatriés	Libye	35 000	12 000	20 000	8 000	10 000	1 500
Déplacés internes	Libye	65 000	30 000	35 000	10 000	5 000	2 000
Total		121 000	57 000	90 000	35 500	58 000	27 500



Femmes et enfant originaires de Misrata dans une rue de Tripoli.

HCR / H. CAUX

migratoire mixte qui pourrait comprendre jusqu'à deux millions de migrants. Cet afflux s'explique par la politique de la "porte ouverte" menée par la Libye et par sa position historique, qui fait d'elle une destination prisée des personnes en quête d'emploi, ainsi qu'un point de départ vers l'Europe. Bien que de nombreux ressortissants étrangers, y compris des réfugiés et des demandeurs d'asile, aient quitté le pays pendant le conflit, d'autres ont continué d'arriver pour chercher du travail, se rendre dans d'autres pays ou solliciter l'asile.

● Besoins

La situation politique et économique de la Libye est actuellement dans une phase de transition et ses conditions de sécurité demeurent incertaines, malgré certaines améliorations. Par conséquent, de nombreux besoins humanitaires devraient apparaître, en particulier au sein des poches de populations vulnérables identifiées à travers le pays. Pour les Libyens qui ont fui à l'étranger ou à l'intérieur du pays durant le conflit, le retour vers leur lieu d'origine dépendra de

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Environnement de protection favorable

- Favoriser l'adhésion aux traités internationaux et régionaux, ainsi que leur ratification et leur renforcement.

➔ Des activités de promotion sont menées auprès de 80 responsables gouvernementaux.

- Améliorer l'attitude de la population vis-à-vis des personnes relevant de la compétence du HCR.

➔ Des relations avec les médias locaux et internationaux sont établies ou maintenues.

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Améliorer l'accès aux procédures de détermination du statut de réfugié ainsi que leur qualité.

➔ Douze séances de formation et de renforcement des capacités de détermination du statut de réfugié sont organisées.

➔ Une procédure de détermination du statut de réfugié est mise en place par le gouvernement ou par le HCR.

Autonomisation et autosuffisance communautaires

- Promouvoir la coexistence pacifique avec les communautés locales.

➔ Vingt projets destinés à favoriser la paix et la coexistence entre les communautés d'accueil et les déplacés internes sont mis en œuvre.

Solutions durables

- Réaliser tout le potentiel en matière de réinstallation.

➔ Un millier de personnes ayant besoin d'être réinstallées, parmi lesquels des femmes et des filles en situation de risque, sont identifiés.

➔ Quelque 200 réfugiés sont réinstallés en urgence.

➔ Des procédures opérationnelles standard sont établies.

➔ Une stratégie de prévention de la fraude est mise en œuvre.

Leadership, coordination et partenariats

- Renforcer la coordination et les partenariats.

➔ Des partenariats sur les questions de migration sont noués avec des acteurs nationaux et régionaux.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	2
□ Effectifs totaux	84
Internationaux	29
Nationaux	50
VNU	4
Autres	1

plusieurs facteurs. Parmi ceux-ci figurent non seulement la sécurité, mais également la présence d'infrastructures publiques telles que des écoles et des centres de santé, des mesures visant à éliminer les engins non explosés, l'approvisionnement en eau potable et les possibilités de subsistance.

La question des abris d'urgence et de la propriété foncière et immobilière devra également être traitée, sachant que des villes comme Misrata ont subi de sérieux dégâts et que les déplacés internes ont occupé des bâtiments et des espaces publics pendant le processus de retour. Pour de nombreux déplacés internes qui n'ont pas la possibilité ou la volonté de rentrer, il sera sans doute nécessaire d'encourager la réconciliation, dans le cadre d'un mécanisme de justice transitionnelle, afin d'assurer la coexistence pacifique entre les communautés. Compte tenu des quantités considérables d'armes à feu non sécurisées et d'engins explosifs abandonnés, de la prolifération d'armes légères au sein de la population et de la présence de nombreux groupes armés, la sécurité demeurera un problème majeur pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR.

Les réfugiés et les demandeurs d'asile seront également confrontés à un avenir incertain à la sortie du conflit. Les ressortissants étrangers, les réfugiés et les demandeurs d'asile qui ont été déplacés en même temps que les civils libyens ont perdu leurs moyens de subsistance et risquent davantage d'être arrêtés ou placés en détention. À l'avenir, l'espace de protection sera étroitement lié à la nouvelle politique de la Libye en matière de migrations. Cela pourrait offrir au HCR une occasion sans précédent de plaider auprès du nouveau Gouvernement pour qu'il adopte une politique progressiste en matière d'asile, en adhérant notamment à la Convention de 1951 relative aux réfugiés.

Stratégie et activités

En 2012, la stratégie du HCR mettra l'accent sur le rétablissement de la protection et de l'assistance offertes aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, ainsi que sur la recherche de solutions durables dans le nouveau contexte libyen. En l'absence d'une législation nationale et de mécanismes d'asile, l'Organisation assurera et renforcera l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié. En coopération avec le Gouvernement, elle recherchera également des solutions durables par le biais de la réinstallation, du rapatriement librement consenti et de l'intégration sur place.

Alors que la Libye s'apprête à entrer dans une phase de relèvement précoce et de rétablissement des services publics, il sera indispensable d'offrir une assistance

financière, des soins médicaux et une aide à l'éducation aux personnes les plus vulnérables, afin de combler les lacunes et de favoriser l'autosuffisance. Suite aux signes encourageants du Conseil national de transition et dans le cadre d'une relation nouvellement établie et d'un accord signé par les deux parties, le HCR aidera les autorités à instaurer des institutions nationales en matière d'asile et, éventuellement, à adhérer à la Convention de 1951 sur les réfugiés.

Le Haut Commissariat facilitera également le retour et la réintégration durables des Libyens réfugiés dans des pays voisins ou déplacés à l'intérieur du pays. Il dispensera une aide d'urgence aux déplacés internes les plus vulnérables qui ne peuvent ou ne veulent pas regagner leur lieu d'origine. Le HCR a déployé des équipes volantes de juristes, de travailleurs sociaux et de spécialistes des données, qui continueront à suivre les mouvements de population et les besoins de protection des actuels et anciens déplacés.

Une attention particulière sera accordée aux questions liées au logement et à l'accès aux terrains et aux biens immobiliers. Le HCR s'appuiera sur ses enquêtes d'évaluation et de localisation des dégâts subis par les habitations pour lancer des programmes de réhabilitation pilotes. Ceux-ci s'adresseront aux personnes extrêmement vulnérables déplacées ou rentrées dans des localités lourdement touchées, telles que Misrata. Il aidera également les individus qui ont des besoins spécifiques par le biais de séances de formation et de sensibilisation à la violence sexuelle et sexiste, de services d'orientation d'urgence, de distributions d'articles non alimentaires ou autres.

Le Haut Commissariat favorisera la viabilité des retours et de la réintégration grâce à des projets à impact rapide en faveur des anciens déplacés et des communautés d'accueil, ainsi qu'à des initiatives de réconciliation communautaires. Ces projets s'accompagneront d'un programme global destiné à améliorer l'attitude de la population à l'égard des personnes relevant de la compétence du HCR, afin de minimiser les manifestations de xénophobie, de racisme et d'intolérance.

Pour accompagner la transition de la Libye vers une société attentive aux droits de l'homme, le HCR continuera à mettre l'accent sur la formation et le renforcement des capacités, notamment pour les autorités locales, les forces de l'ordre et ses principaux homologues gouvernementaux. Face à l'émergence et au développement de la société civile, il renforcera également les capacités des ONG nationales, et en particulier des organisations de femmes. Avec l'Union européenne et d'autres institutions des Nations Unies, le HCR participe actuellement à un processus d'évaluation des besoins

post-conflit qui débouchera sur l'établissement d'un plan de relèvement interorganisations pour la Libye.

● *Contraintes*

Bien que la transition amorcée en Libye ouvre de nouveaux horizons en matière de respect des droits de l'homme et de l'état de droit, l'environnement politique, opérationnel et sécuritaire demeure incertain. Il reste encore beaucoup d'inconnues en ce qui concerne l'intégration de toutes les composantes de la société dans le processus politique, le désarmement et la réconciliation entre factions rivales du nouveau régime libyen. Dans ce contexte, le HCR devra traiter rapidement les poches de vulnérabilité, dès qu'elles seront identifiées, et plaider avec vigueur pour la protection des réfugiés et des demandeurs d'asile en Libye.

| Organisation et mise en œuvre |

● *Coordination*

Le Conseil national de transition a entrepris de former un gouvernement intérimaire et d'organiser des élections nationales. À mesure que les anciens ministères reprendront leurs fonctions et que d'autres seront créés, le HCR espère nouer des liens étroits avec les ministères de la Justice et de l'Intérieur, ainsi qu'avec d'autres homologues, tels que *LibAid* et le Croissant-Rouge libyen.

Au sein de l'ONU, le HCR conservera son rôle de chef de file des modules de la protection et des abris d'urgence et travaillera en coordination avec la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), à laquelle il apportera son soutien. Dans le domaine des droits de l'homme, de l'état de droit et de la justice transitionnelle, il s'efforcera de créer des synergies avec les services compétents au sein de la MANUL et, si possible, d'entreprendre des interventions conjointes.

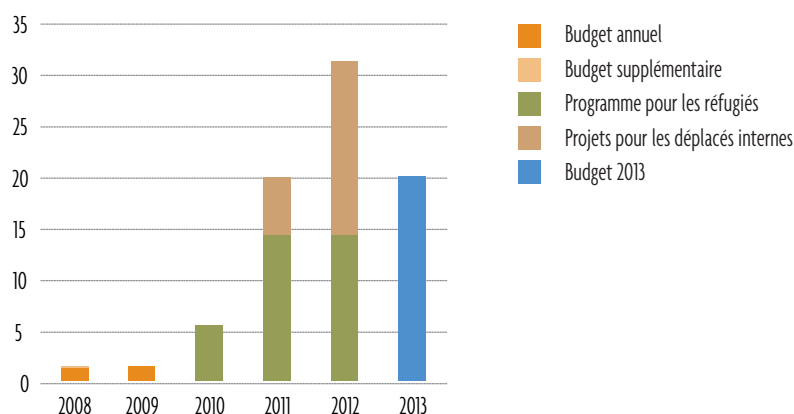
Les partenaires d'exécution et les partenaires opérationnels continueront à contribuer de façon significative aux activités du HCR à travers toute la Libye, notamment dans le domaine des abris, du suivi de la protection, de la distribution d'articles non alimentaires et des services communautaires pour les personnes ayant des besoins particuliers.

| Informations financières |

Les besoins financiers du HCR en Libye ont considérablement augmenté, passant de 6,2 millions de dollars E.-U. au début de l'année 2011 à 31,2 millions de dollars E.-U. après le déclenchement du conflit. Tandis que le HCR continuera à coopérer avec tous les acteurs concernés pour accroître l'espace de protection offert à toutes les personnes relevant de sa compétence, son budget global pour 2012 prévoit une augmentation des services essentiels, avec une attention particulière accordée aux activités communautaires.

Budget du HCR en Libye 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

ONG

ACTED
Al Wafa Libya
 Conseil danois pour les réfugiés
International Medical Corps
Mercy Corps
 Secours islamique
 Société libyenne du Croissant-Rouge

Autres

PNUD
 VNU

Partenaires opérationnels

Autres

FAO
 FNUAP
 HCDH
 Mission d'appui des Nations Unies en Libye
 OIM
 OMS
 PAM
 PNUD
 Service de la lutte antimines
 UNICEF

Budget 2012 pour la Libye (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Droit et politique générale	754 922	0	754 922
Accès au territoire et non-refoulement	816 622	0	816 622
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	552 748	0	552 748
Sous-total	2 124 293	0	2 124 293
Protection contre la violence et l'exploitation			
Protection contre les conséquences du conflit armé	1 857 748	974 572	2 832 321
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	1 475 447	901 859	2 377 306
Détention non arbitraire	775 298	0	775 298
Sous-total	4 108 494	1 876 431	5 984 925
Besoins élémentaires et services essentiels			
Santé	1 617 748	2 134 572	3 752 321
Sécurité alimentaire	0	834 572	834 572
Assainissement et hygiène	236 275	0	236 275
Abris et infrastructure	286 275	3 061 859	3 348 134
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 745 149	5 484 572	7 229 722
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	408 874	0	408 874
Sous-total	4 294 322	11 515 576	15 809 897
Solutions durables			
Retour volontaire	1 212 897	0	1 212 897
Intégration	545 149	0	545 149
Réinstallation	567 748	0	567 748
Sous-total	2 325 795	0	2 325 795
Leadership, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	0	297 286	297 286
Relations avec les donateurs	0	197 286	197 286
Sous-total	0	494 572	494 572
Logistique et appui aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	938 825	1 944 572	2 883 397
Gestion des opérations, coordination et appui	545 149	1 094 572	1 639 722
Sous-total	1 483 974	3 039 145	4 523 119
Total	14 336 878	16 925 724	31 262 602
Budget 2011 révisé	13 148 324	5 070 957	18 219 281